

Paris, le 23 février 2024

L'Unccas exprime son inquiétude face aux baisses budgétaires touchant les secteurs vitaux de la vie quotidienne

Un décret, publié ce jeudi au Journal officiel, acte 10 milliards d'économies à réaliser. L'Unccas s'interroge sur les réductions envisagées dans des secteurs vitaux qui impactent la vie quotidienne de la population.

Les dernières études démontrent clairement la nécessité d'un accès à ces besoins pour une partie des citoyens. Les annulations de crédits en cascade auront des répercussions sur les publics pris en charge par les centres communaux d'action sociale (CCAS) en France.

Les besoins essentiels d'une part croissante de la population deviennent de plus en plus difficiles à satisfaire, comme le montrent les dernières études des associations caritatives et du Conseil national de lutte contre l'exclusion (CNLE), ainsi que les réalités vécues par les bénéficiaires.

Et que nous annonce, entre autres, le gouvernement ?

- **Des baisses significatives dans l'accès au logement - 300 millions d'euros** - touchant de plus en plus de familles et de personnes sans domicile fixe, comme l'a démontré la dernière Nuit de la solidarité.
- **Une diminution des services publics liés à l'énergie et à la santé - 270 millions d'euros** -, pourtant premières préoccupations des Français.
- **Des coupes budgétaires drastiques - 307 millions d'euros** -, dans les domaines de la solidarité, de l'insertion et de l'égalité des chances, affectant particulièrement les personnes en situation de handicap, nos aînés et l'égalité entre les femmes et les hommes.
- N'oublions pas **les territoires d'outre-mer - en baisse de 79 millions d'euros** -, et en particulier Mayotte, aujourd'hui en pleine crise et dont le budget est considérablement réduit, malgré les nombreux ministres qui se sont succédé.

Ces annonces, faites à travers un décret arbitraire et sans débat parlementaire, soulèvent une question : est-ce la nouvelle méthode de gouvernance adoptée par le gouvernement ?

Lors de son discours de politique générale, le Premier ministre a fait des promesses qui ne se reflètent pas dans ce budget amputé de 10 milliards. Et si les 10 milliards sont des crédits non consommés, l'Unccas s'interroge alors sur la sincérité des débats au moment du PLF 2024. Qu'en est-il du rôle du Parlement ?



Une fois de plus, ce sont les collectivités locales, au premier rang desquelles les communes avec leurs CCAS, qui seront contraintes de compenser ces coupes budgétaires pour permettre à un nombre croissant de nos concitoyens de survivre.

À propos de l'Unccas

L'Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale regroupe 4 300 CCAS/CIAS adhérents (9 500 communes) dont l'action concerne 70 % de la population, en métropole et outre-mer.

Les CCAS et CIAS, établissements publics locaux, jouent un rôle de prévention et de développement social dans leur commune/intercommunalité. Ils gèrent de nombreux équipements et services de proximité en direction des familles, des personnes en difficulté, des personnes âgées ou handicapées.

Le conseil national de l'Unccas réunit notamment les élus du conseil d'administration et les présidents des Unions départementales de CCAS/CIAS (Udccas) du réseau.

Contact presse

Michael Szames, directeur de la communication et des relations institutionnelles
Mob. : +33 6 11 72 65 05
Mail : mszames@unccas.org